

LR/AR

Donzenac, le 22 mai 2023

Objet : Enquête publique portant sur l'aliénation d'un chemin rural menant à la propriété de Mme et M. Delpy, cadastrée section BD, n° 81-82-83-84-85, sise 160 impasse des Fougères

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique du 12 juin au 26 juin 2023 portant sur l'aliénation d'un chemin rural menant à la propriété de Mme et M. Delpy, cadastrée section BD, n° 81-82-83-84-85, sise 160 impasse des Fougères. Selon les informations en notre possession, vous êtes propriétaire d'une parcelle riveraine du projet.

A toutes fins utiles, vous trouverez, ci-joint, ampliation de l'arrêté municipal n° 0005-05/2023 du 16 mai 2023 prescrivant cette enquête et contenant toutes les informations utiles.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.



Maire



Pièce(s) jointe(s) : annoncée(s)

